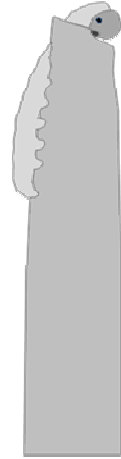


1.3 Tenthrede du blé

Au cours de la première quinzaine de juin, des larves vert pâle, ressemblant fort à des chenilles de papillons, ont été observées en assez grands nombres (plusieurs individus/m²) dans les champs de froment un peu partout en Wallonie. Il s'agissait de la larve d'une tenthrede du genre *Dolerus*. L'espèce est vraisemblablement *Dolerus haematodes* (Schrank 1781). Cet insecte appartient à l'ordre des hyménoptères (ordre des abeilles, des fourmis et des guêpes). Sa larve se comporte comme une chenille de lépidoptère (ordre des papillons), dont elle se distingue par le nombre de fausses-pattes abdominales. La tenthrede du blé se nourrit de feuilles, qu'elle entame par leur extrémité, et qu'elle ronge méthodiquement, dans un mouvement de va-et-vient d'un bord à l'autre. Une feuille touchée finit par se présenter comme si elle avait été tranchée légèrement en oblique.

Figure 7.2. – « fausse-chenille » de tenthrede du blé.



A moins de populations extrêmement élevées, dont on n'imagine pas qu'elles soient possibles, cet insecte ne doit pas être considéré comme un ravageur, mais plutôt comme une pure curiosité. Il est signalé depuis quelques années dans les départements du nord de la France. En Belgique, même si l'insecte est détecté depuis longtemps par les entomologistes, c'est apparemment sa première incursion significative dans les cultures. Les raisons ne sont pas connues.

1.4 Cécidomyie équestre

Peu avant le début des moissons, des observations effectuées dans les essais autour de Gembloux ont révélé la présence de cécidomyie équestre : *Haplodiplosis marginata* (von Roser). Ce ravageur avait fait parler de lui aux Pays-Bas et en Belgique au cours des années soixante. En revanche, à partir du milieu des années septante, il avait pratiquement disparu.

En 2010, il a été remarqué en assez grande abondance dans plusieurs champs de froment de la région de Gembloux et a également été signalé à la Côte belge, où il aurait fait des dégâts sensibles (voir article spécifique sur ce thème au point 2.1).

1.5 Criocères ou « lémas »

Dans la grande majorité des champs, les criocères ont été peu nombreux en 2010. Toutefois, certains champs en ont été assez fortement infestés. Les raisons de cette disparité ne sont pas connues. Néanmoins, les fortes infestations ont toutes été observées dans des semis tardifs, ou dans des céréales de printemps. Ceci donne à penser que la date de semis ou, plus vraisemblablement, le stade atteint par la culture lors des migrations printanières, détermine partiellement l'installation des criocères.

